



L'édito

Un des nombreux avantages dont bénéficient les voitures électriques en Norvège est de pouvoir utiliser le couloir des bus. Exonérées de toutes taxes d'importation (ce pays est situé hors UE) et de la TVA qui est de 25%, elles sont au même prix que leurs équivalents thermiques. Leurs conducteurs ne paient pas les péages et disposent de parkings qui leur sont réservés au centre des villes. A Oslo, ils peuvent recharger gratuitement leur véhicule à une des 1.300 bornes installées par la municipalité. Une voiture sur cinq en Norvège est électrique. Avec les hybrides, cette proportion grimpe à 52% et le pays veut sortir du thermique dans 7 ans. La preuve que lorsqu'il existe une volonté politique, on peut vite évoluer...

La rédaction



Le mot du Président

Lors de notre prochaine Assemblée Générale, le 16 mars, nous aurons une formation relative à l'instauration du règlement RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), en anglais GDPR (General Data Protection Regulation)

Cette évolution de la réglementation, partout en Europe, relative à la protection de la vie privée, va tous nous impacter.

Il nous faut donc en connaître les objectifs et les obligations qui y sont liés pour notre activité.

Nos bases de données sont remplies d'informations visées par cette réglementation.

Celle-ci impose :

- La transparence
- Une parfaite délimitation de notre activité et de nos objectifs.
- Une limitation des données que nous stockons (uniquement utiles à notre activité)
- Une durée de stockage limitée et justifiée
- Une protection tous azimuts

Le tout sous notre complète responsabilité...

A l'avenir il semble logique que nos donneurs d'ordres, également concernés, ne confieront plus leurs missions qu'à ceux qui seront en conformité avec cette réglementation qui entrera en application le 25 mai 2018 !

Tous les acteurs du marché sont intéressés, c'est donc valable également pour nos sous-traitants. (Informaticiens, comptables, free-lance, intérim, etc...)

Songez donc à vous inscrire pour le 16 mars prochain.

P.Sorel

Président UPEX

L'agenda

NATIONAL

09/03/2018-10/03/2018

Herock Spa Rallye

16/03/2018 à 14:00

Assemblée Générale de l'UPEX

Maison de l'Automobile

16/03/2018 à 16:00

Formation GDPR

Maison de l'Automobile

INTERNATIONAL

08/03/2018 - 18/03/2018

Salon de Genève

Palexpo

21/03/2018 - 25/03/2018/2018

Techno Classica - Essen

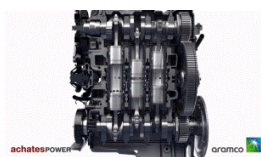
Messe

Echos de la F.I.E.A.

Le conseil d'administration de la FIEA s'est tenu les 7 et 8 février derniers. Malgré les problèmes de mobilité causés par la neige tombée la veille sur la ville Lumière, la majorité des délégués ont pu arriver à l'heure pour poursuivre les travaux entrepris à Limassol : projet de cadre commun de formation, site internet, plateforme anti-fraude et formations en e-learning. D'autre part la fédération a admis en son sein l'AETA, la tout jeune association roumaine.



Vu sur le web



Un 2,7 litres trois cylindres deux-temps de 270 CH, c'est ce que s'apprête à développer « Achatas Power », firme américaine spécialisée dans la conception de moteurs. Un deux-temps à injection directe, sans lumière d'admission puisque l'air est introduit dans les chambres par un compresseur. Pas de mélange 2T par conséquent, l'embellage étant lubrifié de manière classique. Reprenant l'architecture par pistons opposés, ce moteur est équilibré quel que soit le nombre de cylindres et il ne subit aucune perte thermique par la culasse...puisque'il n'y en a pas ! Un Ford F-150 équipé de la sorte ne consommerait que 6,4 l/100 km en polluant beaucoup moins.

Nouveautés techniques

Continental Air Supply (CAirS)



Continental a développé un nouveau concept pour les suspensions pneumatiques qui apporte un nouvel intérêt à cette technologie : ses coussins à triple volume déconnectables permettent une sélection sans délai entre trois « tarages » de la fonction ressort. Le module du système est très compact et intègre en un seul élément le compresseur, les électrovannes et le calculateur. Le système est plus réactif que les systèmes actuels; il présente non seulement un gain de poids mais réduit également la consommation électrique. Mise en production encore cette année.

Etrier imprimé en 3D

Les développeurs de Bugatti sont parvenus pour la première fois à concevoir un étrier de frein entièrement produit par impression 3D. Mais ce n'est pas tout. Alors que la fabrication en 3D de pièces automobiles faisait jusqu'ici essentiellement appel à l'aluminium, le nouvel étrier de frein utilise le titane. Cette technique permet de ne mettre de la matière que là où elle est nécessaire, ce qui peut autoriser un allègement considérable de la pièce. Mieux, elle permet dans certains cas le choix de matériaux jusqu'ici inaccessibles à certains usages. En effet, si le titane présente des caractéristiques mécaniques supérieures à celles de l'aluminium, ce matériau est généralement jugé trop dur pour la réalisation de pièces de grande taille usinées dans la masse. Pour réaliser l'énorme étrier 8 pistons de la Chiron, 45 heures et 2 213 passages de rayons lasers ont été nécessaires. Après traitement thermique et usinage de finition qui réclament 11 heures supplémentaires, l'étrier est prêt à l'emploi, et il ne pèse que 2,9 kg, contre 4,9 kg à l'élément en aluminium actuel de la Chiron.



La petite Histoire de l'aventure automobile



En 1912 Armand Peugeot a 63 ans. Sa société fonctionne bien : il construit 10.000 voitures par an, soit la moitié de la production nationale. Son neveu Robert hérite alors de la direction de l'usine et cherche à conforter le succès de la marque en voulant mettre sur le marché un petit véhicule pas cher et facile à fabriquer. C'est un jeune technicien italien de génie qui va lui présenter le projet d'un minuscule torpédo muni d'un 4 cylindres de 850 cm³ et pesant 350 kilos. C'est ainsi qu'est née la type BP1, affectueusement surnommée la "Bébé Peugeot". Le concepteur de cette voiture populaire s'appelait...Ettore Bugatti.

Bon à savoir



Le groupe VW a décidé que Cupra, qui désigne les versions sportives de Seat, devrait avoir sa propre identité et lancera donc une nouvelle marque le 22 février dont les modèles seront dévoilés au public en mars, à l'occasion du Salon de Genève. Cupra est la contraction de Cup et de Racer

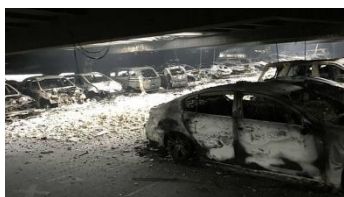
Elles ont 50 ans cette année

On n'est pas tous égaux devant la vieillesse... Il est étonnant de constater que certains modèles sortis en 1968 ont bien mieux vieilli que d'autres. Cela est dû sans conteste à la modernité de leur ligne pour l'époque (Lamborghini Espada, Jaguar XJ, Peugeot 504), ou parce que certains ont longtemps fait partie de notre paysage automobile (Volvo 144, Mercedes W114). La Méhari est un cas à part : elle est indémodable car elle est toujours la seule à occuper le créneau qu'elle a créé. Quant aux autres, on vous laisse juges...



Quelques chiffres...

- La Volvo P1800S de 1966 d'Irv Gordon vient de dépasser les 5.100.000 km. Elle a déjà englouti 427.330 litres d'essence et 3.290 litres d'huile. Nous vous l'avions présentée dans la [newsletter n° 4](#).
- 546.558 voitures neuves et 661.140 voitures d'occasion ont été immatriculées en Belgique en 2017. Bien que la tendance s'inverse, le parc total compte encore 59% de véhicules diesel.
- Porsche a écoulé 246.375 voitures à travers le monde l'année dernière et a doublé ainsi ses ventes en seulement six ans.



Du boulot pour les confrères : lors du réveillon de la Saint Sylvestre, ce sont près de 1400 véhicules qui se sont embrasés dans un parking de Liverpool. D'après les pompiers, l'incendie s'est déclaré dans le compartiment moteur d'un Land Rover Discovery qui était garé au deuxième.